

Roubaix. — Tir à la carabine Label. — Bon nombre de tireurs se sont déjà présentés. La commission espère que les engagements suffiront pour terminer le tir si les amateurs veulent bien se presser. Le tir est ouvert tous les jours à partir de neuf heures du matin jusqu'à six heures. Le prix de la série de 5 balles est de 3,60 c. de cartons d'essai sont à la disposition des amateurs. Il y a 150 francs de prix en espèces et quatre objets d'art. S'adresser à l'estaminet à Saint-Hobert sur la place.

SPORT PÉDESTRE.

Les courses à pied vont de nouveau avoir lieu à Roubaix. Nous recevons en effet le règlement des épreuves qui seront disputées le 2 juillet prochain, dans le quartier de Tournai.

Nous publions ce règlement dans un prochain numéro.

Roubaix-Armatoriens. — M. Olivier, 95, rue Archimède, organise pour le 20 juin, une course vélocipédique, sur le parcours de Roubaix, Arras, Valenciennes, Amiens et retour. La course sera réservée aux amateurs, les jockeys ne sont pas admis.

LA CORRIDA DE DEMAIN

L'excellente impression laissée par Mazzantini lors de sa dernière corrida aux Arènes de Roubaix le 21 mai, porte ses fruits et la Corrida de demain s'annonce comme un nouveau succès à l'actif de la Plaza de Toros, de Roubaix.

Les nombreux visiteurs vont chaque jour voir les toros de Juanita Sanchez, qui sont actuellement les hôtes des Arènes. Ces six superbes bêtes font l'admiration de tout le monde; complètement établies des fatigues de leur long voyage, elles se présentent sous un aspect extraordinairement puissant qui fait pressager une course intéressante.

Bouffillo sera arrivé à Roubaix depuis quelques heures quand paraîtront ces lignes. Le torero est accompagné de sa cuadrilla et de Tomas Mazzantini, frère de Luis Mazzantini, le meilleur matador de Roubaix, qui sera déjà parti, accompagné lui-même de la cuadrilla de Mazzantini.

Quant à Luis Mazzantini, il est depuis 48 heures à Paris et, malgré son vif désir d'arriver à Roubaix pour être en mains tout le partie technique de la corrida, il ne pourra pas quitter la capitale, retenu qu'il est par d'innombrables invitations.

La colonie espagnole de Paris a en effet saisi l'occasion qui lui était offerte de faire le tour du monde, que dispute également de nombreux personnalités artistiques et littéraires. Malgré tout, Luis Mazzantini arrivera à Roubaix au moins à midi et demi pour surveiller avec sa grande compétence les derniers préparatifs de la corrida de demain.

On nous prie d'annoncer que les bureaux de location ne seront ouverts qu'à ce soir, à 10 heures précises, à Roubaix, chez M. Jolly, 16, rue de la Gare; à Tournai, chez M. Lefèvre-Six, Grande-Place, et à Lille, chez M. Perron, 2, rue Esquièrre, avec plan numéroté.

Mais ce délai, il ne sera plus dérivé de billets que dimanche aux guichets des Arènes à partir de 10 h. 1/2 du matin et sans plus.

Les courses des Arènes sera facilitée dimanche par un service extraordinaire de tramways à vapeur de cinq en cinq minutes de la Grand-Place à la place de Croix.

La maison Gaillet organise également un service d'omnibus de la Grand-Place aux Arènes.

Les administrateurs des Arènes de Roubaix ont reçu du président de la société l'arrêté suivant: Les Arènes de Roubaix, le 16 juin 1899.

Le président de la société d'arrêté: M. Gaillet.

Le président de la société d'arrêté: M. Gaillet.

LA PETITE FEUILLE CATHOLIQUE

La Petite Feuille Catholique est distribuée gratuitement, chaque semaine, dans toutes les maisons de la ville de Roubaix.

Les personnes amies qui constatent des irrégularités dans cette distribution sont priées d'en informer par écrit le gérant M. L. Duquenne, 74, Grande-Rue.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX sont reçues à Tourcoing: au bureau du journal, 78, rue Nationale, à la librairie Vitteaux, 39, rue Saint-Jacques. 7760

Troisième tirage de l'emprunt de 2.250.000 francs pour l'installation de l'Usine municipale à Gaz. — Le troisième tirage de l'emprunt de 2.250.000 francs, autorisé par la loi du 27 février 1876, pour l'installation de l'Usine municipale à Gaz, a eu lieu, le 15 juin, à la mairie de la ville, sous la présidence de M. Diéval, adjoint, assisté de MM. Ducaulionier et Lepal, conseillers municipaux, et Bullé, receveur municipal.

Il a été extrait de la roue cent-dix numéros d'obligations, remboursables à 436 fr. 95, à partir du 15 juillet prochain.

Voici la liste de ces numéros: 3491 4102 242 2340 603 3134 2498 3395 2442 2864 3806 2300 4010 4414 2120 3666 5 3091 1831 2302 2700 1262 825 2205 2533 458 1021 1296 2578 443 2073 1047 2729 4613 4512 3604 3176 975 167 2527 847 3325 2927 29 3024 247 2476 575 3798 2183 4525 1014 6499 4274 3295 2425 2642 306 4293 421 394 4230 4104 2417 4558 60 3020 3109 675 4884 2675 3269 2319 3508 3691 4658 2518 4757 3269 508 2828 4045 2122 526 4890 524 4280 652 431 4177 3810 385 1192 1128 543 4333 4578 801 4031 5027

Fourniture des livres de prix aux écoles communales. Résultats d'adjudication. — Il a été procédé, jeudi, dans une des salles de l'Hôtel de Ville, à l'adjudication de la fourniture des livres de prix destinés aux écoles communales de garçons et de filles.

La fourniture était évaluée à 8.000 francs. Ont soumissionné: MM. L. Omer, avec 35 fr. 50 0/0 de rabais; G. Lefèvre, 36,00 0/0 et F. Lesteur, 39,75 0/0. Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

Nous artistes. — Nous avons la satisfaction d'apprendre que notre excellent peintre tourquennois, M. Alfred Desplanches, vient d'obtenir une médaille à l'exposition d'Aniens pour son tableau « Une bonne vacance ».

Nous nous félicitons à notre camarade.

Hommage à M. Henri Maréchal. — Dans la journée de vendredi, une grande et magnifique palme verte et or était exposée à la vitrine de M. Deltour-Delbois, rue Saint-Jacques. Ainsi que l'indiquait la mention inscrite sur un large ruban, cette palme sera offerte, le dimanche prochain, au compositeur de musique, M. Henri Maréchal, par la Grande Harmonie de Roubaix et les orchestres Griek-Sicks de Tourcoing qui vont donner, à Amiens, un grand concert auquel assistera le célèbre compositeur.

Chronique Locale ROUBAIX

Un nouveau Conditionnement. — On parle beaucoup de la création d'un nouveau conditionnement pour les villes de Roubaix-Tourcoing. L'institution aurait, dit-on, la forme coopérative, c'est-à-dire que les clients récupéreront, sous forme de ristourne, une partie des taxes payées, déduction faite des frais généraux. On assure qu'un décret important serait déjà souscrit.

Autre part cette création se ferait sans aucun patronage officiel et on assure que les Chambres de commerce n'y seraient pas favorables.

Nous donnons la nouvelle à titre de simple information nous réservant d'y revenir s'il y a lieu.

Les réunions d'hommes du troisième dimanche du mois. — Dimanche prochain, 18 juin, dans les églises Saint-Martin, Notre-Dame, Sainte-Elisabeth et du Sacré-Cœur, aura lieu, à la messe de sept heures, la réunion des associations d'hommes de ces paroisses. Une instruction spéciale leur sera adressée.

La « Grande Harmonie » à Amiens. — C'est demain dimanche que la Grande Harmonie partira pour Amiens, on elle doit se faire entendre, en compagnie des Griek-Sicks de Tourcoing, dans une soirée de gala.

Voici quelques détails sur cette excursion. Les deux sociétés partiront par train spécial de Tourcoing à sept heures 30 et de Roubaix à sept heures 40 et arriveront à Amiens à dix heures, après deux arrêts seulement à Bouai et à Arras.

Nous concitoyens seront reçus à la gare d'Amiens par le comité d'organisation des fêtes, l'Harmonie Municipale Amiénoise et le Cercle des Omboniens. Ils se rendront à la « Grande Harmonie » en passant par la rue de Noyon, le place St-Denis, la rue des Trois-Cailloux, la place Gambetta et la rue Delambre.

Nous concitoyens seront reçus à la gare d'Amiens par le comité d'organisation des fêtes, l'Harmonie Municipale Amiénoise et le Cercle des Omboniens. Ils se rendront à la « Grande Harmonie » en passant par la rue de Noyon, le place St-Denis, la rue des Trois-Cailloux, la place Gambetta et la rue Delambre.

Nous concitoyens seront reçus à la gare d'Amiens par le comité d'organisation des fêtes, l'Harmonie Municipale Amiénoise et le Cercle des Omboniens. Ils se rendront à la « Grande Harmonie » en passant par la rue de Noyon, le place St-Denis, la rue des Trois-Cailloux, la place Gambetta et la rue Delambre.

Les prix départementaux ont été attribués à trois élèves de l'école de la rue Termon: le 1er, à Maurice Olivier, 65 points 1/2; le 2e, à Florimond Schraus, 59 p. et le 3e à Louis Lancelle, 58 points 1/2.

Un prétendu scandale. — Plusieurs journaux font beaucoup de bruit autour d'un prétendu scandale qui se serait passé dans le quartier du Col-de-Four. Voici à quoi se réduisent les faits: Un garçon boulanger, nommé L..., de son oncle, rue Waldeck, a été arrêté à la demande de son père, qui avait à se plaindre de sa conduite. Il sera interné dans une maison de correction. Des amis et des voisins de ce jeune homme ont pétitionné pour obtenir qu'il soit relâché.

Une singulière histoire. — Enlèvement d'un jeune clerc de notaire. — Arrestation de la coupable. — La justice est actuellement saisie d'une affaire vraiment peu banale: il s'agit de l'enlèvement d'un jeune homme par une veuve d'âge mûr. Voici des détails: Un jeune-maitre de notre ville, employé dans une étude de notaire, le jeune V..., âgé de 17 ans, était retenu par une veuve habitant dans le voisinage de la maison paternelle, Muz Z...

Cette femme avait cherché et trouvé tous les prétextes pour attirer l'adolescent chez elle. Ces manœuvres avaient été signalées aux parents du jeune V..., dès ce moment, surveillé étroitement leur fils. Tout un enfant qu'on conduisait à l'école, sa sœur aînée le conduisait chaque jour à l'étude de son patron.

Cette surveillance était horriblement gênante pour la veuve et elle parvint à enlever le jeune homme, le lendemain, dans deux heures du matin, pour Bruxelles, où ils débarquèrent le soir même. Les parents du jeune V... ne voyant pas revenir leur fils, se mirent à sa recherche et apprirent qu'il était parti avec la dame, dont les bagages avaient été inscrits pour Bruxelles. Muz V... et sa fille se mirent à leur poursuite pendant deux jours.

Vendredi, vers deux heures le couple fut arrêté à la consignie, au moment où il venait réclamer ses bagages. Le jeune clerc a été remis à ses parents, tandis que sa compagne était envoyée en prison, à la disposition de la justice française.

Le 22 juillet, le plus pur, le plus fin de tous les beaux est le beurre d'Oostcamp, rue du Bois, 13, et déposé successives.

Le kil. 3-20.

Beurre salé, en pots, conservation garantie, 2-75 le kil. Téléphonie. On porte à domicile. 50250

Un accident évité. — Vendredi après-midi, vers cinq heures, un domestique de M. Georges Penuel, entrepreneur, conduisant rue de Lille, un chariot à trois roues, sur lequel était posé un tonneau plein d'eau. Vint à passer le car à vapeur. Le domestique voulut se garer et, dans le mouvement brusque imprimé au véhicule, celui-ci versa, entraînant dans sa chute le lourd tonneau. Heureusement, le conducteur fut à la présidence d'esprit de sauter à terre avant que le tonneau lui passât sur la tête. Il a ainsi échappé à une mort certaine. Les dégâts matériels sont fort peu importants.

Une collision entre cyclistes. — Un accident, dont les suites ne seront connues que par les rayons, est survenu, jeudi soir, vers huit heures, au parc de Barbezieux.

Bon nombre de cyclistes se livraient, comme tous les soirs, à leur sport favori. Soit à cause de l'encroûtement, soit à la suite d'une fausse manœuvre, l'un d'eux, M. Louis Allart, employé, âgé de 36 ans, vint se jeter sur la bicyclette de M. Louis Straedman, âgé de vingt-trois ans.

Les machines étaient lancées à toute vitesse, aussi la secousse fut-elle violente. Les deux sportsmen tombèrent et ne se relevèrent que portant de nombreuses contusions, notamment à la tête. De plus, M. Straedman se plaignait de douleurs internes.

Après avoir reçu des soins dans une maison voisine, les infortunés cyclistes ont été reconduits chez eux en voiture, M. Allart, 36, rue Duguesclin, et M. Straedman, 11, rue de Valenciennes.

Les sociétés qui naissent. — La nouvelle société musicale « Les Trompettes Nautes », faufileur de cavalerie, a été autorisée, par arrêté préfectoral en date du 9 juin, à se constituer légalement.

Une arrestation pour vol. — Les agents de sûreté Labbe et Chantraîne ont arrêté, vendredi, un maçon, âgé de 23 ans, Georges Robin, douze heures, pour le vol d'un mandat d'arrêt délivré par le parquet de Lille. Robin est inculpé de vol.

Un vol dans un boucher. — Une enquête est ouverte par la police au sujet d'un vol d'une somme de 275 francs, commis dans la demeure de M. Camille Delemer, boucher, rue du Fosseau, le 15 juin, à 10 heures du soir. Les auteurs sont jusqu'à présent inconnus.

Chapelle des Carmélites. — Dimanche 18 juin, réunion des associés de l'Association de la Sainte-Enfant Jésus de la ville. Le soir à 5 heures, salut solennel et sermon.

Les Messes du dimanche 18 juin, à 8 heures, 9 heures, 9 h. 1/2, 10 heures, 10 h. 1/2, 11 heures, 11 h. 1/2, 12 heures, 12 h. 1/2, 13 heures, 13 h. 1/2, 14 heures, 14 h. 1/2, 15 heures, 15 h. 1/2, 16 heures, 16 h. 1/2, 17 heures, 17 h. 1/2, 18 heures, 18 h. 1/2, 19 heures, 19 h. 1/2, 20 heures, 20 h. 1/2, 21 heures, 21 h. 1/2, 22 heures, 22 h. 1/2, 23 heures, 23 h. 1/2, 24 heures, 24 h. 1/2, 25 heures, 25 h. 1/2, 26 heures, 26 h. 1/2, 27 heures, 27 h. 1/2, 28 heures, 28 h. 1/2, 29 heures, 29 h. 1/2, 30 heures, 30 h. 1/2, 31 heures, 31 h. 1/2, 32 heures, 32 h. 1/2, 33 heures, 33 h. 1/2, 34 heures, 34 h. 1/2, 35 heures, 35 h. 1/2, 36 heures, 36 h. 1/2, 37 heures, 37 h. 1/2, 38 heures, 38 h. 1/2, 39 heures, 39 h. 1/2, 40 heures, 40 h. 1/2, 41 heures, 41 h. 1/2, 42 heures, 42 h. 1/2, 43 heures, 43 h. 1/2, 44 heures, 44 h. 1/2, 45 heures, 45 h. 1/2, 46 heures, 46 h. 1/2, 47 heures, 47 h. 1/2, 48 heures, 48 h. 1/2, 49 heures, 49 h. 1/2, 50 heures, 50 h. 1/2, 51 heures, 51 h. 1/2, 52 heures, 52 h. 1/2, 53 heures, 53 h. 1/2, 54 heures, 54 h. 1/2, 55 heures, 55 h. 1/2, 56 heures, 56 h. 1/2, 57 heures, 57 h. 1/2, 58 heures, 58 h. 1/2, 59 heures, 59 h. 1/2, 60 heures, 60 h. 1/2, 61 heures, 61 h. 1/2, 62 heures, 62 h. 1/2, 63 heures, 63 h. 1/2, 64 heures, 64 h. 1/2, 65 heures, 65 h. 1/2, 66 heures, 66 h. 1/2, 67 heures, 67 h. 1/2, 68 heures, 68 h. 1/2, 69 heures, 69 h. 1/2, 70 heures, 70 h. 1/2, 71 heures, 71 h. 1/2, 72 heures, 72 h. 1/2, 73 heures, 73 h. 1/2, 74 heures, 74 h. 1/2, 75 heures, 75 h. 1/2, 76 heures, 76 h. 1/2, 77 heures, 77 h. 1/2, 78 heures, 78 h. 1/2, 79 heures, 79 h. 1/2, 80 heures, 80 h. 1/2, 81 heures, 81 h. 1/2, 82 heures, 82 h. 1/2, 83 heures, 83 h. 1/2, 84 heures, 84 h. 1/2, 85 heures, 85 h. 1/2, 86 heures, 86 h. 1/2, 87 heures, 87 h. 1/2, 88 heures, 88 h. 1/2, 89 heures, 89 h. 1/2, 90 heures, 90 h. 1/2, 91 heures, 91 h. 1/2, 92 heures, 92 h. 1/2, 93 heures, 93 h. 1/2, 94 heures, 94 h. 1/2, 95 heures, 95 h. 1/2, 96 heures, 96 h. 1/2, 97 heures, 97 h. 1/2, 98 heures, 98 h. 1/2, 99 heures, 99 h. 1/2, 100 heures, 100 h. 1/2, 101 heures, 101 h. 1/2, 102 heures, 102 h. 1/2, 103 heures, 103 h. 1/2, 104 heures, 104 h. 1/2, 105 heures, 105 h. 1/2, 106 heures, 106 h. 1/2, 107 heures, 107 h. 1/2, 108 heures, 108 h. 1/2, 109 heures, 109 h. 1/2, 110 heures, 110 h. 1/2, 111 heures, 111 h. 1/2, 112 heures, 112 h. 1/2, 113 heures, 113 h. 1/2, 114 heures, 114 h. 1/2, 115 heures, 115 h. 1/2, 116 heures, 116 h. 1/2, 117 heures, 117 h. 1/2, 118 heures, 118 h. 1/2, 119 heures, 119 h. 1/2, 120 heures, 120 h. 1/2, 121 heures, 121 h. 1/2, 122 heures, 122 h. 1/2, 123 heures, 123 h. 1/2, 124 heures, 124 h. 1/2, 125 heures, 125 h. 1/2, 126 heures, 126 h. 1/2, 127 heures, 127 h. 1/2, 128 heures, 128 h. 1/2, 129 heures, 129 h. 1/2, 130 heures, 130 h. 1/2, 131 heures, 131 h. 1/2, 132 heures, 132 h. 1/2, 133 heures, 133 h. 1/2, 134 heures, 134 h. 1/2, 135 heures, 135 h. 1/2, 136 heures, 136 h. 1/2, 137 heures, 137 h. 1/2, 138 heures, 138 h. 1/2, 139 heures, 139 h. 1/2, 140 heures, 140 h. 1/2, 141 heures, 141 h. 1/2, 142 heures, 142 h. 1/2, 143 heures, 143 h. 1/2, 144 heures, 144 h. 1/2, 145 heures, 145 h. 1/2, 146 heures, 146 h. 1/2, 147 heures, 147 h. 1/2, 148 heures, 148 h. 1/2, 149 heures, 149 h. 1/2, 150 heures, 150 h. 1/2, 151 heures, 151 h. 1/2, 152 heures, 152 h. 1/2, 153 heures, 153 h. 1/2, 154 heures, 154 h. 1/2, 155 heures, 155 h. 1/2, 156 heures, 156 h. 1/2, 157 heures, 157 h. 1/2, 158 heures, 158 h. 1/2, 159 heures, 159 h. 1/2, 160 heures, 160 h. 1/2, 161 heures, 161 h. 1/2, 162 heures, 162 h. 1/2, 163 heures, 163 h. 1/2, 164 heures, 164 h. 1/2, 165 heures, 165 h. 1/2, 166 heures, 166 h. 1/2, 167 heures, 167 h. 1/2, 168 heures, 168 h. 1/2, 169 heures, 169 h. 1/2, 170 heures, 170 h. 1/2, 171 heures, 171 h. 1/2, 172 heures, 172 h. 1/2, 173 heures, 173 h. 1/2, 174 heures, 174 h. 1/2, 175 heures, 175 h. 1/2, 176 heures, 176 h. 1/2, 177 heures, 177 h. 1/2, 178 heures, 178 h. 1/2, 179 heures, 179 h. 1/2, 180 heures, 180 h. 1/2, 181 heures, 181 h. 1/2, 182 heures, 182 h. 1/2, 183 heures, 183 h. 1/2, 184 heures, 184 h. 1/2, 185 heures, 185 h. 1/2, 186 heures, 186 h. 1/2, 187 heures, 187 h. 1/2, 188 heures, 188 h. 1/2, 189 heures, 189 h. 1/2, 190 heures, 190 h. 1/2, 191 heures, 191 h. 1/2, 192 heures, 192 h. 1/2, 193 heures, 193 h. 1/2, 194 heures, 194 h. 1/2, 195 heures, 195 h. 1/2, 196 heures, 196 h. 1/2, 197 heures, 197 h. 1/2, 198 heures, 198 h. 1/2, 199 heures, 199 h. 1/2, 200 heures, 200 h. 1/2, 201 heures, 201 h. 1/2, 202 heures, 202 h. 1/2, 203 heures, 203 h. 1/2, 204 heures, 204 h. 1/2, 205 heures, 205 h. 1/2, 206 heures, 206 h. 1/2, 207 heures, 207 h. 1/2, 208 heures, 208 h. 1/2, 209 heures, 209 h. 1/2, 210 heures, 210 h. 1/2, 211 heures, 211 h. 1/2, 212 heures, 212 h. 1/2, 213 heures, 213 h. 1/2, 214 heures, 214 h. 1/2, 215 heures, 215 h. 1/2, 216 heures, 216 h. 1/2, 217 heures, 217 h. 1/2, 218 heures, 218 h. 1/2, 219 heures, 219 h. 1/2, 220 heures, 220 h. 1/2, 221 heures, 221 h. 1/2, 222 heures, 222 h. 1/2, 223 heures, 223 h. 1/2, 224 heures, 224 h. 1/2, 225 heures, 225 h. 1/2, 226 heures, 226 h. 1/2, 227 heures, 227 h. 1/2, 228 heures, 228 h. 1/2, 229 heures, 229 h. 1/2, 230 heures, 230 h. 1/2, 231 heures, 231 h. 1/2, 232 heures, 232 h. 1/2, 233 heures, 233 h. 1/2, 234 heures, 234 h. 1/2, 235 heures, 235 h. 1/2, 236 heures, 236 h. 1/2, 237 heures, 237 h. 1/2, 238 heures, 238 h. 1/2, 239 heures, 239 h. 1/2, 240 heures, 240 h. 1/2, 241 heures, 241 h. 1/2, 242 heures, 242 h. 1/2, 243 heures, 243 h. 1/2, 244 heures, 244 h. 1/2, 245 heures, 245 h. 1/2, 246 heures, 246 h. 1/2, 247 heures, 247 h. 1/2, 248 heures, 248 h. 1/2, 249 heures, 249 h. 1/2, 250 heures, 250 h. 1/2, 251 heures, 251 h. 1/2, 252 heures, 252 h. 1/2, 253 heures, 253 h. 1/2, 254 heures, 254 h. 1/2, 255 heures, 255 h. 1/2, 256 heures, 256 h. 1/2, 257 heures, 257 h. 1/2, 258 heures, 258 h. 1/2, 259 heures, 259 h. 1/2, 260 heures, 260 h. 1/2, 261 heures, 261 h. 1/2, 262 heures, 262 h. 1/2, 263 heures, 263 h. 1/2, 264 heures, 264 h. 1/2, 265 heures, 265 h. 1/2, 266 heures, 266 h. 1/2, 267 heures, 267 h. 1/2, 268 heures, 268 h. 1/2, 269 heures, 269 h. 1/2, 270 heures, 270 h. 1/2, 271 heures, 271 h. 1/2, 272 heures, 272 h. 1/2, 273 heures, 273 h. 1/2, 274 heures, 274 h. 1/2, 275 heures, 275 h. 1/2, 276 heures, 276 h. 1/2, 277 heures, 277 h. 1/2, 278 heures, 278 h. 1/2, 279 heures, 279 h. 1/2, 280 heures, 280 h. 1/2, 281 heures, 281 h. 1/2, 282 heures, 282 h. 1/2, 283 heures, 283 h. 1/2, 284 heures, 284 h. 1/2, 285 heures, 285 h. 1/2, 286 heures, 286 h. 1/2, 287 heures, 287 h. 1/2, 288 heures, 288 h. 1/2, 289 heures, 289 h. 1/2, 290 heures, 290 h. 1/2, 291 heures, 291 h. 1/2, 292 heures, 292 h. 1/2, 293 heures, 293 h. 1/2, 294 heures, 294 h. 1/2, 295 heures, 295 h. 1/2, 296 heures, 296 h. 1/2, 297 heures, 297 h. 1/2, 298 heures, 298 h. 1/2, 299 heures, 299 h. 1/2, 300 heures, 300 h. 1/2, 301 heures, 301 h. 1/2, 302 heures, 302 h. 1/2, 303 heures, 303 h. 1/2, 304 heures, 304 h. 1/2, 305 heures, 305 h. 1/2, 306 heures, 306 h. 1/2, 307 heures, 307 h. 1/2, 308 heures, 308 h. 1/2, 309 heures, 309 h. 1/2, 310 heures, 310 h. 1/2, 311 heures, 311 h. 1/2, 312 heures, 312 h. 1/2, 313 heures, 313 h. 1/2, 314 heures, 314 h. 1/2, 315 heures, 315 h. 1/2, 316 heures, 316 h. 1/2, 317 heures, 317 h. 1/2, 318 heures, 318 h. 1/2, 319 heures, 319 h. 1/2, 320 heures, 320 h. 1/2, 321 heures, 321 h. 1/2, 322 heures, 322 h. 1/2, 323 heures, 323 h. 1/2, 324 heures, 324 h. 1/2, 325 heures, 325 h. 1/2, 326 heures, 326 h. 1/2, 327 heures, 327 h. 1/2, 328 heures, 328 h. 1/2, 329 heures, 329 h. 1/2, 330 heures, 330 h. 1/2, 331 heures, 331 h. 1/2, 332 heures, 332 h. 1/2, 333 heures, 333 h. 1/2, 334 heures, 334 h. 1/2, 335 heures, 335 h. 1/2, 336 heures, 336 h. 1/2, 337 heures, 337 h. 1/2, 338 heures, 338 h. 1/2, 339 heures, 339 h. 1/2, 340 heures, 340 h. 1/2, 341 heures, 341 h. 1/2, 342 heures, 342 h. 1/2, 343 heures, 343 h. 1/2, 344 heures, 344 h. 1/2, 345 heures, 345 h. 1/2, 346 heures, 346 h. 1/2, 347 heures, 347 h. 1/2, 348 heures, 348 h. 1/2, 349 heures, 349 h. 1/2, 350 heures, 350 h. 1/2, 351 heures, 351 h. 1/2, 352 heures, 352 h. 1/2, 353 heures, 353 h. 1/2, 354 heures, 354 h. 1/2, 355 heures, 355 h. 1/2, 356 heures, 356 h. 1/2, 357 heures, 357 h. 1/2, 358 heures, 358 h. 1/2, 359 heures, 359 h. 1/2, 360 heures, 360 h. 1/2, 361 heures, 361 h. 1/2, 362 heures, 362 h. 1/2, 363 heures, 363 h. 1/2, 364 heures, 364 h. 1/2, 365 heures, 365 h. 1/2, 366 heures, 366 h. 1/2, 367 heures, 367 h. 1/2, 368 heures, 368 h. 1/2, 369 heures, 369 h. 1/2, 370 heures, 370 h. 1/2, 371 heures, 371 h. 1/2, 372 heures, 372 h. 1/2, 373 heures, 373 h. 1/2, 374 heures, 374 h. 1/2, 375 heures, 375 h. 1/2, 376 heures, 376 h. 1/2, 377 heures, 377 h. 1/2, 378 heures, 378 h. 1/2, 379 heures, 379 h. 1/2, 380 heures, 380 h. 1/2, 381 heures, 381 h. 1/2, 382 heures, 382 h. 1/2, 383 heures, 383 h. 1/2, 384 heures, 384 h. 1/2, 385 heures, 385 h. 1/2, 386 heures, 386 h. 1/2, 387 heures, 387 h. 1/2, 388 heures, 388 h. 1/2, 389 heures, 389 h. 1/2, 390 heures, 390 h. 1/2, 391 heures, 391 h. 1/2, 392 heures, 392 h. 1/2, 393 heures, 393 h. 1/2, 394 heures, 394 h. 1/2, 395 heures, 395 h. 1/2, 396 heures, 396 h. 1/2, 397 heures, 397 h. 1/2, 398 heures, 398 h. 1/2, 399 heures, 399 h. 1/2, 400 heures, 400 h. 1/2, 401 heures, 401 h. 1/2, 402 heures, 402 h. 1/2, 403 heures, 403 h. 1/2, 404 heures, 404 h. 1/2, 405 heures, 405 h. 1/2, 406 heures, 406 h. 1/2, 407 heures, 407 h. 1/2, 408 heures, 408 h. 1/2, 409 heures, 409 h. 1/2, 410 heures, 410 h. 1/2, 411 heures, 411 h. 1/2, 412 heures, 412 h. 1/2, 413 heures, 413 h. 1/2, 414 heures, 414 h. 1/2, 415 heures, 415 h. 1/2, 416 heures, 416 h. 1/2, 417 heures, 417 h. 1/2, 418 heures, 418 h. 1/2, 419 heures, 419 h. 1/2, 420 heures, 420 h. 1/2, 421 heures, 421 h. 1/2, 422 heures, 422 h. 1/2, 423 heures, 423 h. 1/2, 424 heures, 424 h. 1/2, 425 heures, 425 h. 1/2, 426 heures, 426 h. 1/2, 427 heures, 427 h. 1/2, 428 heures, 428 h. 1/2, 429 heures, 429 h. 1/2, 430 heures, 430 h. 1/2, 431 heures, 431 h. 1/2, 432 heures, 432 h. 1/2, 433 heures, 433 h. 1/2, 434 heures, 434 h. 1/2, 435 heures, 435 h. 1/2, 436 heures, 436 h. 1/2, 437 heures, 437 h. 1/2, 438 heures, 438 h. 1/2, 439 heures, 439 h. 1/2, 440 heures, 440 h. 1/2, 441 heures, 441 h. 1/2, 442 heures, 442 h. 1/2, 443 heures, 443 h. 1/2, 444 heures, 444 h. 1/2, 445 heures, 445 h. 1/2, 446 heures, 446 h. 1/2, 447 heures, 447 h. 1/2, 448 heures, 448 h. 1/2, 449 heures, 449 h. 1/2, 450 heures, 450 h. 1/2, 451 heures, 451 h. 1/2, 452 heures, 452 h. 1/2, 453 heures, 453 h. 1/2, 454 heures, 454 h. 1/2, 455 heures, 455 h. 1/2, 456 heures, 456 h. 1/2, 457 heures, 457 h. 1/2, 458 heures, 458 h. 1/2, 459 heures, 459 h. 1/2, 460 heures, 460 h. 1/2, 461 heures, 461 h. 1/2, 462 heures, 462 h. 1/2, 463 heures, 463 h. 1/2, 464 heures, 464 h. 1/2, 465 heures, 465 h. 1/2, 466 heures, 466 h. 1/2, 467 heures, 467 h. 1/2, 468 heures, 468 h. 1/2, 469 heures, 469 h. 1/2, 470 heures, 470 h. 1/2, 471 heures, 471 h. 1/2, 472 heures, 472 h. 1/2, 473 heures, 473 h. 1/2, 474 heures, 474 h. 1/2, 475 heures, 475 h. 1/2, 476 heures, 476 h. 1/2, 477 heures, 477 h. 1/2, 478 heures, 478 h. 1/2, 479 heures, 479 h. 1/2, 480 heures, 480 h. 1/2, 481 heures, 481 h. 1/2, 482 heures, 482 h. 1/2, 483 heures, 483 h. 1/2, 48